

Journal municipal  
d'information  
Mai 2014 - n° 192

# MANDRÉEN





# Edito

Les élections municipales sont désormais derrière nous et, comme nous nous y étions engagés, nous nous sommes mis immédiatement au travail.

En un mois, nous nous sommes réunis trois fois en Conseil Municipal pour élire les commissions municipales, qui sont les instances de travail et de proposition des conseillers municipaux, puis pour voter le budget 2014 qui va nous permettre tout simplement d'appliquer le programme pour lequel vous nous avez élus.

Pour revenir sur ce dernier vote, et malgré la baisse importante des dotations de l'État (73 000 € de moins encore cette année ainsi qu'un transfert de charges d'un niveau équivalent du même État pour les nouveaux rythmes scolaires), nous avons décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux, hormis la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour tenir compte du doublement de la TVA.

De même, pour tenir nos engagements, nous avons pris en compte dans notre budget la création d'un poste de policier municipal supplémentaire.

Pour compenser la baisse importante des dotations de l'Etat et les dépenses supplémentaires auxquelles la commune doit faire face, nous procéderons à des économies de fonctionnement, hormis pour les frais de personnel, qui sont réévalués mécaniquement chaque année du fait du déroulement de carrière des agents.

Soyez certains que, fidèles à nos engagements, nous œuvrerons pour que notre commune reste une presqu'île de charme malgré les difficultés financières que notre pays traverse et pour lesquelles l'État a décidé de faire peser sur les collectivités, un effort sans précédent de baisse de dotations à hauteur de 11 milliards d'euros sur 3 ans.

Gilles VINCENT  
Maire,  
Conseiller Général

## LE MANDREEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION  
DISPONIBLE SUR WWW.VILLE-SAINTMANDRIER.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : MICHEL MARIN

RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,  
MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ  
CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE

SERVICE VIE DE LA CITÉ

IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

# Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement
Page 6	Libre Expression
Page 6-7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 8	Culture-Associations

**Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?**  
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

# Agenda

## MAI

- Le 1<sup>er</sup> :** **Tournoi des vétérans** de l'ASSM Football au stade Bodrero
- Le 1<sup>er</sup> :** **Régate du Muguet** organisée par l'ANSM, quai Séverine
- Le 4 :** **6<sup>ème</sup> Foire aux plants**, de 8 h à 19 h, place des Résistants
- Le 4 :** **Vide grenier** du village
- Le 8 :** **Commémoration du 8 mai 1945** - 11 h 20, monument aux Morts
- Le 8 :** **Foire artisanale**, de 8 h à 19 h, place des Résistants
- Le 15 :** **Assemblée Générale** Reboisement de la Forêt Mandréenne, 17 h, route de la Renardière, près de la salle Nachin
- Le 16 :** **Vernissage** de l'exposition de l'Atelier de Peinture, 18 h 30, Galerie Rancilio
- Le 18 :** **Vide grenier**, parking Sainte Asile
- Le 18 :** **Théâtre** «C'est pour rire» au profit de Handi Pitchoun, 17 h, Th. Marc Baron - 5€
- Le 23 :** **Fête des Voisins** - Renseignements à l'Office de Tourisme
- Le 25 :** **Élections Européennes** - Ouverture des bureaux de 8 h à 18 h

## JUIN

- Le 1er :** **LOTO** du Tennis Club, 14 h 30, Club House Francis Ferréol (voir p. 8)
- Le 1er :** **Vide grenier** du Village, de 8 h à 18 h, place des Résistants
- Le 1er :** Concert de la **Chorale Alléluia** pour ses 15 ans, 17 h, Église Saint Mandrier
- Le 6 :** **Vernissage** de l'exposition des élèves d'IMA..., 18 h 30, Galerie Rancilio
- Le 8 :** **Foire artisanale**, de 8 h à 19 h, place des Résistants
- Le 9 :** **Gala de fin d'année** de Presqu'une Étoile, 17 h, Théâtre Marc Baron
- Le 14 :** **Sardinade**, 12 h, Pinède Sainte Asile
- Le 15 :** **Une Journée Américaine**, place des Résistants. Animations, stands, exposition...

# Nos joies, nos peines

## NAISSANCES

MOURCELY GALIANA Emilie	20/02/2014
DA SILVA Louane	04/03/2014
VANHUFFEL Taïs	05/03/2014
SABATIER Livio	06/03/2014
VUILLEMOT Than	21/03/2014
AUBARD Léna	31/03/2014
GUERRERO Luna	05/04/2014

## MARIAGE

Dominique POLOCE – Gérard FINIELS	30/04/2014
-----------------------------------	------------

## DECES

FLEURANCE Jacques	26/02/2014	63 ans
MASSOLA Louis	02/03/2014	88 ans
PRIGENT Louis	05/03/2014	85 ans
ARDEVOL Veuve DI SILVESTRO Rose	06/03/2014	86 ans
MIDAVAIN Veuve DESTOBBELEER Angéline	08/03/2014	93 ans
PLANET Georgette	08/03/2014	79 ans
DUREGHELLO Claude	17/03/2014	87 ans
DERVILLÉ Jean	03/04/2014	77 ans
AVENEL Serge	07/04/2014	71 ans
LESTREZ Odette	07/04/2014	89 ans
CARRÉ épouse BERTHON Mireille	08/04/2014	67 ans

## PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.



## DIDIER FRANÇOIS, L'OTAGE LIBÉRÉ



Tous les 6 du mois, et cela depuis plusieurs mois, le balcon de l'Hôtel de Ville se revêtait d'une banderole rappelant la date de la prise en otage en Syrie de Didier François et d'Edouard Elias, grands reporters à Europe 1.

Profondément touchés par leur sort car le premier nommé est un habitué de la presqu'île où il a sa maison de vacances, Gilles Vincent et son équipe s'étaient mobilisés pour marquer la solidarité du village avec les otages.



**Cette banderole vous ne la verrez plus. Ce 19 avril, Didier et Edouard ont enfin été libérés après dix mois de captivité dans des conditions particulièrement éprouvantes.**

Interviewé sur France Info, Didier François expliquait qu'il lui arrivait de faire du footing sur place dans sa cellule en s'imaginant en train de courir dans Saint-Mandrier : « Je faisais le tour du port sur les quais... Je voyais la mer, je voyais le ciel, je voyais la mairie, le marchand de journaux... »

Var Matin titrait alors : « Durant ses dix mois de captivité en Syrie, Didier François pensait à Saint-Mandrier ».

Dès le lendemain de la libération, il appelait Gilles Vincent pour remercier la municipalité mandréenne de son soutien. Il lui confiait également qu'il allait bientôt descendre à Saint-Mandrier passer quelques jours de vacances pour se reposer mais avec une petite visite prévue en mairie.

A l'heure où un autre otage français, Gilberto Rodrigues Leal, était exécuté par des djihadistes au Mali après plus d'un an et demi de captivité, on ne peut qu'être heureux de la libération de Didier François et de son retour parmi les siens.

Didier, bon retour à Saint-Mandrier ! Bon retour ici, chez toi !

**Michel MARIN**  
Adjoint au Maire

## DES COUSSINS BERLINOIS

Après avoir constaté de nombreux excès de vitesse, notamment grâce à nos radars pédagogiques mobiles, nous avons décidé d'agir sur les voies communales très fréquentées afin de casser la vitesse qui est la principale cause d'accident en zone urbaine.

Notre choix s'est porté sur les coussins berlinois qui ont la particularité d'être facilement installables, peu chers et très efficaces pour casser



la vitesse des voitures sans gêner les autres usagers de la chaussée. Ces dispositifs sont particulièrement adaptés pour faire respecter la zone 30. Ils sont utilisés dans de nombreuses villes d'Europe, leur nom provient de leur 1<sup>ère</sup> utilisation à Berlin. Le dispositif implanté à

Saint-Mandrier est homologué autant en ce qui concerne la matière des coussins que s'agissant du type de pose retenue.

Apparemment, ces coussins ont été efficaces dès leur pose car nous avons constaté une baisse de vitesse de chaque véhicule les abordant. Cependant, certains automobilistes ont cru bon de dévier leur route pour les éviter, quitte quelquefois à rouler à contre sens, risquant ainsi de provoquer un accident. Nous avons dû réagir immédiatement en rajoutant des plots blancs. Après un mois de fonctionnement, ce dispositif donne entière satisfaction et devrait être étendu à d'autres voies publiques.

En outre, des contrôles de vitesse et de franchissement de ces dispositifs sont d'ores et déjà mis en place par la police municipale et seront intensifiés.

Je suis certain que les Mandréens s'adapteront facilement à ce nouveau dispositif car la sécurité routière, c'est l'affaire de tous.

Le Maire

## MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

La médaille de la famille française est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.



Les dossiers sont instruits par l'Union Départementale des Associations Familiales du Var (l'UDAF), située 15 rue Chaptal à La Garde (83130).

La médaille est attribuée par arrêté préfectoral.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec le service social de la Ville.

## TPM EN CONFORMITÉ AVEC LE SCHÉMA D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Après l'ouverture de l'aire d'accueil de La Chaberte à La Garde le 11 mars 2014, TPM est maintenant en conformité avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage.



Aire d'accueil de la Chaberte à la Garde

©Hortense Hébrard

Cette mise en conformité permet ainsi à toutes les communes de la communauté d'agglomération de remédier plus facilement, comme le prévoit la loi du 5 mars 2007, aux installations illicites. Il est à présent possible pour le Préfet d'utiliser la procédure

administrative d'évacuation forcée, après mise en demeure, des résidences mobiles en cas de stationnement illicite sans passer par le juge.

Pour mémoire TPM est dotée en plus de l'aire d'accueil de La Chaberte d'une autre aire d'accueil à Six-Fours, La Millonne, ouverte en juin 2011 et d'une aire de grand passage située à La Crau fonctionnant depuis l'été 2013.

L'aire la plus proche géographiquement, La Millonne, comprend 14 emplacements, soit 28 places caravanes et a été confiée en gestion à une société spécialisée en la matière qui assure les entrées/sorties des voyageurs, la surveillance, l'entretien des espaces verts et la propreté.

Michel MARIN  
Adjoint au Maire

Les commissions municipales sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil municipal. Elles préparent le travail et les délibérations du conseil municipal.

C'est dans ces commissions qu'intervient le travail de fond des élus. Celui-ci se compose de réunions où des propositions concrètes sont débattues. Une fois finalisées, elles sont soumises à la discussion et au vote du conseil municipal. Les adjoints au maire sont responsables de la commission correspondante à leur délégation. Chaque sensibilité politique est présente selon le principe démocratique de la représentation à la proportionnelle.

Pour autant, les commissions n'ont aucun pouvoir décisionnel, seul le conseil municipal est décisionnaire. Le conseil municipal fixe ainsi le nombre de conseillers présents au sein des commissions et désigne ceux qui y siègeront. Le nombre de commissions a été fixé à 12 à Saint-Mandrier, comme détaillé ci-dessous.

## FINANCES

- **Alain BALLESTER**
- Jean KUHLMANN
- Jean-Claude VENTRE
- Colette DEMIERRE
- Annie ESPOSITO
- Jacques ESPOSITO
- Jean POUMAROUX

## COMMANDE PUBLIQUE

- **Alain BALLESTER**
- Colette DEMIERRE
- Christian TOULOUSE
- Fabienne BALS
- Frédéric GRAZIANI
- Jacques ESPOSITO
- Jean POUMAROUX

## CULTURE

- **Françoise MONTAGNE**
- Marie-France GIOVANNELLI
- Jean-Claude VENTRE
- Sylvie LABROUSSE
- Frédéric GRAZIANI
- Véronique BOONEFAES
- Jean POUMAROUX

## JEUNESSE

- **Catherine DEFAUX**
- Michel CHAMBELLAND
- Fabienne BALS
- Laure PICHARD
- Séverine MATHIVET
- Catherine MATTIA-QUILGARS
- Jean POUMAROUX

## URBANISME

- **Michel MARIN**
- Bernard LHOMME
- Jean KUHLMANN
- Christian TOULOUSE
- Fabienne BALS
- Jacques ESPOSITO
- Jean POUMAROUX

## ENVIRONNEMENT

- **Catherine DEFAUX**
- Mona ROURE
- Jean-Claude VENTRE
- Brigitte ROUSSEAU
- Fabienne BALS
- Jacques ESPOSITO
- Jean POUMAROUX

## TOURISME-ANIMATION ASSOCIATIONS

- **Marie-France GIOVANNELLI**
- Françoise MONTAGNE
- Jean-Claude VENTRE
- Fabienne BALS
- Katia ARGENTO
- Véronique BOONEFAES
- Jean POUMAROUX

## AMÉNAGEMENT DUTERRITOIRE

- **Gérard HOEHN**
- Jean KUHLMANN
- Rémy BOUVIER
- Brigitte ROUSSEAU
- Michel CHAMBELLAND
- Jacques ESPOSITO
- Jean POUMAROUX

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Michel MARIN**
- Jean KUHLMANN
- Rémy BOUVIER
- Laure PICHARD
- Sylvie LABROUSSE
- Jacques ESPOSITO
- Jean POUMAROUX

## SÉCURITÉ

- **Bernard LHOMME**
- Jean KUHLMANN
- Michel CHAMBELLAND
- Christian TOULOUSE
- Annie ESPOSITO
- Catherine MATTIA-QUILGARS
- Jean POUMAROUX

## SPORTS

- **Romain BLANC**
- Bernard LHOMME
- Michel CHAMBELLAND
- Laure PICHARD
- Frédéric GRAZIANI
- Véronique BOONEFAES
- Jean POUMAROUX

## PETITE ENFANCE

- **Sylvie LABROUSSE**
- Mona ROURE
- Marie-France GIOVANNELLI
- Laure PICHARD
- Katia ARGENTO
- Catherine MATTIA-QUILGARS
- Jean POUMAROUX

Vous pouvez retrouver les photos de vos élus et leurs délégations, dans Le Mandréen n° 191 du mois d'avril 2014.

## LES VIGNES ET L'ERMITAGE

Ils ont pour noms Cinsault, Grenache, Mourvèdre, Clairette, Rolle, Carignan et ces cépages ont été plantés fin avril sur le terrain d'un hectare réservé à cet usage. Le jeudi 24 avril, à l'aube, les riverains ont dû être réveillés à par des engins agricoles importants qui ont d'abord griffé le terrain et coupé l'herbe folle et fait remonter les blocs de pierre. Enfin un gros broyeur a réduit ces derniers en morceaux et les a dispersés sur le terrain.

Le sol étant ainsi préparé, c'est plus de

3200 plants qui ont été disposés autour du puits, du vieil olivier et des arbres fruitiers récemment plantés et qui dans trois ans commenceront à produire.

Une estimation de 6000 litres à été faite par les experts du Conservatoire du Littoral.

Cette plantation vient rappeler aux Mandréens que la commune poursuit pas à pas son programme de remise en culture de ce domaine.

Déjà, l'an dernier, tous les oliviers ont été taillés court pour relancer la production oléicole et dès le mois de novembre nous donnerons rendez-vous aux bénévoles pour ramasser les nouvelles olives. Enfin, nous sommes sur le point de choisir le délégataire qui aura la charge de gérer le domaine dès le mois de septembre et nous devrions dès la fin de l'année voir le potager et le poulailler proposer leurs premières productions.



Préparation du terrain avant plantation de la vigne

Le Maire

## LES BELLES PLUS VALUE DE L'ETAT SUR LES TERRAINS DE SAINT-MANDRIER

Les Mandréens ont été informés que le fortin du Marégau, mis à prix aux enchères par les Domaines à 450 000 €, a atteint la somme fabuleuse de 970 000 €.

Le particulier qui s'est porté acquéreur a dû faire le pari que ce terrain aujourd'hui classé en zone naturelle et inconstructible, pourrait un jour, lors des révisions du PLU, avoir la possibilité de construire. Il se trompe, en tout cas tant que nous gérons la commune.

Par ailleurs, il semblerait que la procédure administrative n'ait pas été suivie par les Domaines car le Conseil Municipal en 1996, et à ma demande, a attribué un droit de préemption au bénéfice du Conseil Général et que ce droit n'a pas été purgé.

J'ai donc écrit au Président du Conseil Général pour lui demander de faire casser la vente. En même temps, j'ai écrit à Madame la Ministre du Développement Durable pour l'informer que le Conservatoire du Littoral souhaitait acquérir ce fortin et que les Domaines, faisant la sourde oreille avaient continué la vente. Mais il y a pire, les Domaines, au vue du prix obtenu lors des enchères sur le fortin du Marégau, a décidé de mettre en vente les trois autres emprises avec des montants trois fois plus élevés que les estimations faites en 2005.

Comment l'État, après avoir exproprié des Mandréens au siècle dernier pour une "poignée de cacahuètes", pourrait-il aujourd'hui faire une plus value digne des aménageurs immobiliers les plus redoutables ?

En outre, lors d'une réunion en Mairie, le Conservatoire du Littoral, à notre demande, a fait savoir aux Domaines qu'il souhaitait se porter acquéreur des emprises militaires n'étant plus utilisées par la Défense. Or, les Domaines, persistant dans leur démarche, préfèrent faire une belle plus value plutôt que d'entendre les souhaits de la commune en faveur de la protection de son territoire.

J'ai donc écrit aux Domaines le 15 avril pour leur rappeler que le 4 mai 2005, à la demande de l'État, la commune s'est engagée à acquérir le fort du gros Baou, la batterie haute du Lazaret (salle Nachin) et la batterie annexe de la Piastre pour 90 000 € alors qu'aujourd'hui, ils mettent en vente deux de ces parcelles pour 330 000 €.

J'ai donc fermement demandé aux Domaines de rétrocéder l'ensemble de ces parcelles au Conservatoire du Littoral.

Devant cette attitude des Domaines, j'envisage de mener un certain nombre d'actions pour lesquelles je demanderai à la population de nous épauler car je sais que sur des sujets d'intérêt général comme celui-ci, les Mandréens savent se mobiliser.

## ROND POINT RD 18

Nous tenons à vous informer que les travaux du rond point, prévus sur la RD 18 à l'entrée du Pin Rolland, débuteront le 15 mai pour se terminer dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine de juillet en ce qui concerne la voirie. Les plantations et aménagements intérieurs du rond point seront terminés à l'automne. Le Conseil Général nous a assuré que la circulation ne devrait pas être perturbée sauf pour la traversée de la RD 18 par les canalisations, ce qui devrait durer 24 heures.

Tout sera mis en œuvre alors pour assurer une circulation la plus fluide possible, notamment en prévoyant les travaux en fin de soirée et la nuit. Ce rond point préfigure les travaux d'aménagement de la RD18 qui devraient voir le jour dans ce nouveau mandat et surtout, il améliorera la sécurité à l'intersection de la RD 18.

Le Maire



## NETTOYAGE DU PORT

Le jeudi 3 avril, la Marine nationale en présence du commandant du CIN a initié l'opération « rade propre » sur la commune. Les associations ANSM, APM avec des mandréens toujours nombreux ont contribué à la collecte et à son tri. L'enlèvement a été assuré par la



Municipalité et ses services techniques. Les enfants, sensibilisés, sont venus assister à cette action propreté. Des objets des plus originaux ont été mis hors eau. Dans le cadre du respect et de la préservation de notre environnement, des Rendez-vous de divers nettoyages éco-citoyens seront programmés dans l'année.

## FICHE INFO : LES POSIDONIES

**Elles contribuent à protéger notre littoral**

Les posidonies (du genre Posidonia), sont des plantes aquatiques de la famille des Posidoniaceae.

Le nom générique Posidonia dérive de « Poséidon » (dieu de la mythologie grecque des mers et des océans). Elles existent depuis des milliers d'années.

Elles vivent sous l'eau, sont des plantes à fleurs sous-marines (monocotylédones) et non des algues.

Comme toutes les plantes à fleurs, elles ont donc des fruits permettant leur reproduction et des racines (rhizomes).

Les fibres des feuilles de posidonies, difficilement dégradables, sont rassemblées par les mouvements de la mer en boules (aegagropiles), en tas compacts, rejetées sur les plages et nommées « **les laisses de mer** ».

Elles forment des herbiers, lieux de source de nourriture et aussi de reproduction (frayère) et de nurserie pour de nombreuses espèces animales.

Les herbiers sont considérés comme des formations essentielles dans le stockage du carbone atmosphérique et l'oxygénation du milieu.

Les posidonies contribuent à fixer les fonds marins grâce à l'entrelacement de leurs racines. Elles « piègent » des particules en suspension et les sédiments, contribuant ainsi au maintien de la clarté des eaux et à repousser l'érosion du sable par les vagues.



Cependant, la présence des posidonies n'est pas propice à la fréquentation touristique des plages et la Municipalité les retirera fin mai / début juin, hormis dans la zone dédiée à Sainte Asile.



## CILIN D'ŒIL SUR L'ENQUÊTE EN LIGNE : Les perceptions du paysage côtier en Méditerranée

Afin de contribuer à la recherche, n'hésitez pas à vous rendre sur le site : <http://www.ohm-littoral-mediterraneen.fr>



## LA 4G SE DÉPLOIE DANS VOTRE VILLE, ELLE PEUT PONCTUELLEMENT PERTURBER LA TNT DANS VOTRE QUARTIER

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes, **appelez le 0 970 818 818** (appel non surtaxé, prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 8 h à 19 h.

Pour l'habitat collectif, merci de demander au syndic de votre immeuble d'appeler.

Ce numéro est valable uniquement pour les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau. En cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, le satellite ou la fibre optique, contactez directement votre opérateur.

Pour plus d'informations sur la réception TV : [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr)

*Ceci est un message de l'Agence Nationale des Fréquences, établissement public administratif de l'État chargé de la protection de la réception télévisuelle.*



• Au sein de la délégation « Environnement – santé Publique », la mise en place d'une Commission Extra-Municipale (CEM) est proposée pour ce nouveau mandat municipal. Si vous souhaitez participer, déposez votre candidature avant le 31 mai en mairie ou sur : [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr), onglet « environnement-santé publique ».

• - APPEL À CANDIDATURE - APPEL À CANDIDATURE - APPEL À CANDIDATURE -

INFO → ÉNERGIE

## L'ÉCOGESTE DU MOIS

Des gestes simples !

Je limite mes impressions :

Regardez votre corbeille à papier... En limitant ses impressions papier, on peut réduire ses déchets de 6 kg par personne et par an.

Vouloir faire réduire la vitesse sur des zones limitées à 30 km en rajoutant des coussins berlinois et réduire le bruit sont deux choses difficiles à négocier. Effectivement, la mise en place de ces ralentisseurs contribue à faire ralentir les autos, bus et camions mais certainement pas les deux roues et les motos principalement. Le but était de réduire les nuisances sonores dues au trafic sur la route de Cépet et provenant surtout des motos qui prennent un malin plaisir à passer entre les ralentisseurs et les bornes blanches en plastique. La vitesse reste donc constante voir à augmenter jusqu'à l'arrivée au CIN. Les voitures quant à elles sont amenées à ralentir et reprendre de la vitesse ce qui augmente non seulement le bruit mais accentue également la pollution ! Efficacité ? pas vraiment... Dangereux ? certes ! une moto qui roule par temps de pluie sur un coussin de ce genre risque de dérapier car le caoutchouc vulcanisé ne répond pas aux exigences de la norme NF P 98-300 relative à ce type de ralentisseur.

Jean POUMAROUX - Saint-Mandrier Bleu Marine

**Les élus de Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier ne nous ont pas communiqué de texte de Libre Expression ce mois-ci.**

## DON - ENTRAIDE - GÉNÉROSITÉ

### La Marche du Sourire

Le samedi 26 avril a eu lieu dans la ville, la Marche du Sourire. Lors de cet événement, les participants ont marché de la mairie annexe à la place des Résistants.

Chaque participant a fait un don de 2€ à l'association « Une lumière pour un sourire ». Ces fonds seront reversés avant la fin de l'année scolaire à l'Association des Familles des Traumatés Crâniens. Nous tenons à remercier tous les participants pour leur collaboration.

### Une Lumière Pour Un Sourire

Une Lumière Pour Un Sourire a été créée par cinq étudiants de l'école de commerce l'ESPEME de Nice. Elle a pour objectif de récolter un maximum de fonds dans le but de les reverser à l'AFTC29, Association de Familles de Traumatés crâniens et de Cérébro-lésés.



Catherine DEFAUX

Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse, de la Santé publique et de l'Environnement

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES DE SAINT- MANDRIER-SUR-MER

Année scolaire 2014-2015

Pour l'inscription de votre enfant, présentez-vous en Mairie **du lundi 12 mai au vendredi 16 mai, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.**

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Dérogation délivrée par la commune de domicile pour les enfants domiciliés hors commune
- Jugement de divorce (en cas de séparation)

Colette DEMIERRE, Conseillère Municipale  
Déléguée aux Affaires Scolaires



## NOUVEAUX CRÉNEAUX HORAIRES POUR IMA..

Prenez le temps de faire vos courses !

Avec ou sans inscription, laissez-nous votre enfant pour qu'il puisse participer à l'atelier Art'istique d'IMA..., le samedi matin\* de 9 h 30 à 12 h à la Salle des Jardins d'Hydra, avenue Marc Baron. Nous y proposons un large choix d'activités créatives à chaque séance. Une pré inscription par téléphone est souhaitable (nous accueillons 12 enfants par samedi).

\* Les samedis 3, 17, 24 et 31 mai et le 21 juin.

Les samedis 7 et 14 juin, les ateliers auront lieu à la galerie Rancilio lors de l'exposition des artistes d'IMA...(du 6 au 15 juin 2014).

Païement à la séance : 10€ et 8€ à partir du second enfant  
Pré inscriptions et renseignements : 06.72.07.99.14

### A NOTER

Nous accueillons également :

- Les enfants pour des ateliers "créatifs" et un cours d'initiation aux techniques "Beaux-arts" le mercredi et le vendredi soir.
- Les adultes pour un cours "Libre" le vendredi de 14 h à 16 h.
- Les futures mamans dans un atelier créatif "En attendant bébé" et des séances "BABY ART" (à partir de 12 mois).

Le bureau d'IMA...

## ANIMATEUR - BAF

### Vous avez votre BAF ?

En prévision des vacances d'été, n'hésitez pas à déposer votre candidature accompagnée d'un CV en Mairie, à l'attention du service jeunesse.

- APPEL À CANDIDATURE - APPEL À CANDIDATURE - APPEL À CANDIDATURE -

## TOURNOI MICHEL CHAMBELLAND

Pour la troisième année consécutive, se déroulera le 15 juin prochain, le tournoi de foot Michel Chambelland au profit de l'association « **Un Fauteuil à la Mer** » de l'hôpital René Sabran de Giens.

L'organisation de ce tournoi de sixte, assurée par les bénévoles de l'USSM Football, permettra aux équipes de s'affronter dans la joie et la bonne humeur.

A l'issue du tournoi, une grande tombola sera organisée avec de nombreux lots (maillots de foot dédiés, ...).

Romain BLANC

Adjoint au maire chargé des Sports

## LE CARNAVAL DES LUCIOLES

Petits et grands se sont déguisés toute la semaine pour profiter du carnaval.

Quelques enfants du centre de loisirs sont venus danser et chanter avec nous.

Les fées.. princesses... indiens... cow-boy... insectes... ont fait voltiger ballons, confettis et ont dégusté du pop corn pour les plus grands et des brochettes de fruits. Chacun a pu préparer son costume sur le thème des fruits, légumes et fleurs pour le dernier jour de fête ! "

L'équipe des Lucioles



## GRAND SUCCÈS POUR L'ÉCOLE DE DANSE

Le travail des élèves et de leurs professeurs, Alexandra Clément pour le Classique et Elodie Loubière pour le Jazz, a de nouveau été récompensé lors du concours Régional de la Confédération Nationale de Danse des 22 et 23 mars à Mandelieu.

Chaque année, soudés et motivés, nos élèves reviennent avec de nombreux prix. Nous sommes très fiers de leur esprit d'équipe, de leurs progrès et de leurs performances.

Nous les félicitons encore pour les excellents résultats obtenus :

- Catégorie Préparatoire Classique Individuel : Un premier prix ; trois deuxièmes prix et deux troisièmes prix.
- Catégorie Préparatoire Jazz groupe : Premier prix.
- Catégorie 1 Jazz groupe : Premier prix.
- Catégorie 2 Jazz groupe : Premier prix.
- Catégorie 3 Jazz groupe : Premier prix.

Nous avons obtenu, deux qualifications pour représenter notre presqu'île au Concours National qui se déroulera à Lyon fin mai.



A ce titre, afin de réduire les coûts de déplacement pour les familles, comme chaque année, des gâteaux seront vendus tous les samedis matin sur le marché.

Nous comptons sur la gourmandise des Mandréens pour nous aider dans notre belle aventure.

Un grand merci par avance pour votre soutien.

Spectacles :

Le samedi 14 juin à 19 h, Théâtre Jules Verne à Bandol

Le vendredi 20 juin à 21 h, Place des Résistants à Saint Mandrier

Renseignements : Yannick Deias : 06.15.87.24.15

## CONCOURS CGÉNIAL POUR LES ÉLÈVES DU COLLÈGE



Des élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'option sciences du collège Louis Clément ont été sélectionnés avec leur **projet Freeze Bee**

qu'ils défendront le 24 mai au Palais de la Découverte à Paris dans le cadre de la finale nationale du concours CGénial Collège.

Les élèves ont abordé les disciplines scientifiques, mais aussi les mathématiques, la technologie, les arts

plastiques, le français au travers d'une démarche de projet.

Accompagnés par leurs professeurs de physique chimie et de SVT, les 10 élèves ont étudié le biomimétisme et ont mis au point un dispositif qui améliore la conservation des aliments en s'inspirant du fonctionnement des ruches et des abeilles ventileuses.

Alors bravo aux collégiens et bonne chance pour la suite !

**Philippe MANCINI**



## ESSOR ECONOMIQUE

### Navarro Boulay

Pour tous vos travaux d'entretien, de petit bricolage, de peinture, n'hésitez pas à contacter Alain Boulay, 7 boulevard Léon Moscotty  
Tél : 04.94.46.31.03 - 06.71.37.32.72  
c.navarroboulay@free.fr



**CHEZ DANY**

### Chez Dany

Venez déguster, sur place ou à emporter, les glaces artisanales de Chez Dany, 4 quai Jules Guesde à Saint Mandrier, de 13 h à 19 h, sauf le lundi. Gaufres et crêpes sont également au menu de ce nouvel établissement. Les horaires d'ouverture seront extensibles pendant la saison estivale !  
Tél : 04.94.46.30.08



## MODÉLISME NAVAL

Du vendredi 30 mai au dimanche 1<sup>er</sup> juin 2014, le Club de Modélisme Mandréen organise le Championnat de France de Modélisme Naval, le National Classe C (salle des fêtes, square Marc Baron). Des concurrents de la France entière viendront présenter des œuvres en compétition. Les bruits courent que nous aurons la participation d'étrangers, notamment des maquetistes russes et italiens. Il faut préciser que ce National Classe C sera une étape incontournable aux prochains Championnats du monde.

Cette Classe ne comprend pas des modèles mais des maquettes d'exceptions rigoureusement exactes.

Durant ce week-end, le Club de Modélisme Mandréen sera heureux de vous recevoir.

Entrée gratuite

Le Président  
**Jean-Claude VENTRE**



## LOTO DU TENNIS-CLUB

Le tennis-club organise son 2<sup>ème</sup> grand loto annuel le dimanche 1<sup>er</sup> juin à partir de 15 heures, autour du Club-house des terrains de tennis Francis Ferréol, complexe Max Juvenal.

Il est conseillé de réserver ses places à l'avance.

Réservation au : 04 94 30 54 48.



## L'AGORA ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES



Vous avez un Iphone ou un Ipad (ou vous avez l'intention d'en acquérir un) et vous souhaitez mieux connaître votre appareil ?

Dans le cadre de l'association AGORA, passionnés par ces outils, leur complexité, leur richesse et les bouleversements de notre société qu'ils entraînent, nous organisons tous les samedis matins de 10 h à 12 h, tout au long de ce mois de juin, des rencontres autour de ces appareils pour partager nos connaissances et apprendre à mieux nous en servir.

Aucun cours professoral mais une progression collective autour du fonctionnement de ces outils et de l'apprentissage de leurs principales applications (Pages, Numbers, Keynote, Imovie, Facebook, twitter...).

Première réunion le samedi 31 mai à 10 h, salle de la médecine scolaire aux Jardins d'Hydra. Bien entendu, tout est gratuit mais venez avec votre appareil.

Renseignements :  
assoagora83@gmail.com

**Jean-Marie CANO**

## ACTUALITÉ LITTÉRAIRE

Virginie Langlois signe son troisième roman « Anna des Miracles » aux Editions Buchet-Chastel. Anna est une caissière de supermarché qui, découragée par le monde de la consommation, décide de partir en pèlerinage vers Compostelle. Très rapidement, à sa grande surprise et bien malgré elle, ses mains se mettent à faire des miracles. Déjà certains pèlerins accélèrent le pas, d'autres rebroussement chemin pour la rencontrer, la rumeur se répand, s'enflamme même via les réseaux sociaux, on parle de ses guérisons dans les journaux.

Anna possède-t-elle réellement un pouvoir ? Quel est le rôle de Jean, cet inconnu qui s'est joint à elle et qui, chaque soir, l'invite à fumer d'étranges cigares ? Le chemin apportera-t-il des réponses ?

Elle présentera ce nouveau roman à la bibliothèque municipale le samedi 24 mai de 10 h à 12 h.



## L'ÉCOLE NATIONALE DES SCAPHANDRIER DE SAINT-MANDRIER



Le Ministère du travail vient d'attribuer un agrément à un second centre de formation : l'École Nationale des Scaphandriers de Saint-Mandrier (ENS), installée en début d'année au bout du quai Séverine.

Les premiers lauréats de cette première promotion se sont vu remettre leur diplôme de scaphandrier ainsi qu'un emploi dans les différentes entreprises de travaux sous-marins en France et à l'étranger.

Grâce à une équipe pédagogique qualifiée et professionnelle, un matériel de pointe (bulle de

plongée, piscine dédiée à l'apprentissage de la soudure et du découpage, caisson hyperbare...) et surtout, au plus gros navire civil de toutes les écoles de scaphandriers d'Europe, le Portée II, les stagiaires bénéficient d'une formation diplômante qui garantit un emploi à chaque major de promotion et un service de mise en relation avec les employeurs du secteur, en France et à l'étranger pour tous ces lauréats.

L'ENS s'annonce donc comme une école jeune, dynamique et innovante.

Renseignements : 04.94.15.98.99

info@ens-france.com / www.ens-france.com

**Jérôme VINCENT**  
Directeur de l'ENS



## SPECTACLE SOLIDAIRE

La Nacelle et son atelier  
présentent

**C'est pour  
rire !...**

Théâtre Marc Baron  
dimanche 28 mai à 17 heures  
Tarif: 5 €

**Spectacle au profit de  
HANDI PITCHOUN**  
réservations: 06 11 69 59 21  
ou sur place le jour du spectacle

www.lanaCelletheatre.fr